

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 10/06/2025

*DELIBERATION N°2025-20 DU COMITE SYNDICAL*

**NOUVEAUX SERVICES NOUVEAUX USAGES**  
Déploiement d'un réseau de communication électronique  
dédié aux objets connectés. Hors zone Pilote

Le comité syndical, légalement convoqué le 03 juin 2025 s'est réuni en séance plénière le mardi 10/06/2025 à 15H, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,  
Thierry FAVARCQ  
Sylvie THOMAS,  
Bruno MILLIERE  
Yves RIBET,  
Jean-Luc VIEREN,  
Thierry GUYOT,  
Jacques MERCIER

Martine GAUDIN  
Gilbert LIENHARD  
Alain BOURCIER  
Jean-Luc GAUTHIER (Moulins  
communauté)  
Jean-Luc GAUTHIER (Amognes Cœur  
du Nivernais)

Pouvoir de Jean-Charles ROCHARD à Jean-Luc GAUTHIER (Amognes Cœur du Nivernais)

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc VIEREN

-:-:-:-:-:-:-:-

Cadre de référence

- ✚ Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1424-37 et suivants relatifs aux réseaux et services locaux de communications électroniques ;
- ✚ Vu la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN) de la Région Bourgogne - Franche-Comté ;

- ✚ Vu la délibération 2024-19 du Comité syndical de Nièvre Numérique du 11 septembre 2024 décidant de lancer une expérimentation à taille communale début 2025 pour les cas d'usage matures de l'IOT, avec un déploiement large à maille départementale entre fin 2025 et 2026 ;
- ✚ Vu le résultat de l'appel à manifestation d'intention pour un projet de déploiement, d'exploitation, de commercialisation d'un réseau bas débit dédié aux objets connectés sur l'ensemble du département de la Nièvre ;
- ✚ Vu la délibération 2025-13 concernant le déploiement d'un réseau de communication dédié aux objets connectés pour la zone pilote
- ✚ Vu le rapport N°3.

✚ APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE :

- ✚ D'acter l'ajout de 13 communes à l'expérimentation concernant Déploiement d'un réseau de communication électronique dédié aux objets connectés, hors zone pilote
- ✚ De prendre acte de l'augmentation de l'enveloppe concernant l'opération d'un montant estimatif de 42 230 € TTC,
- ✚ D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires au déploiement et à l'achat d'objets connectés pour le réseau de communication électronique dédié aux objets connectés pour l'ensemble de la zone expérimentale dont les 13 communes supplémentaires.

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 14 dont  
1 pouvoir  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION  
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT  
DU COMITE SYNDICAL

Fabien BAZIN

Le Président du Syndicat mixte

  
Fabien BAZIN 